

**Discours de Jean-Marie CARRIER**  
**« Quels sont les atouts, en province de Luxembourg et ailleurs,**  
**pour l'intégration de la personne déficiente auditive ? »**  
**Marche-en-Famenne, le 17 octobre 2009**

---

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
Chers amis,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous dire combien je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour inaugurer cette journée sur le thème de l'intégration de la personne sourde et malentendante.

Avant d'aller plus loin, je tiens à remercier nos deux partenaires, la Maison des Sourds et la Direction Handicap et Actions en milieu ouvert, ainsi que des bénévoles, qui ont tous travaillé avec passion et professionnalisme pour que cette journée soit une réussite.

Merci également à la direction de l'Athénée royal de Marche qui nous accueille gracieusement.

En tant que Député provincial en charge des Affaires Sociales et Hospitalières, je tente de répondre à des besoins et de développer des initiatives nouvelles en faveur de publics dits « plus fragilisés » afin d'améliorer tant que faire se peut leur qualité de vie.

Ces différents publics sont les personnes âgées, les familles, les jeunes, que je soutiens via des aides au logement, des prêts d'études, une intervention financière dans le coût de l'aide à domicile, etc.

Les personnes handicapées requièrent bien entendu également toute mon attention. Mon Département leur octroie, par exemple, des aides dans les frais de téléphone ou de télévigilance et également des aides à l'emploi via les ETA (entreprises de travail adaptés).

Nous sommes également présents via la Direction Handicap et Actions en milieu ouvert. Cette direction provinciale regroupe deux services qui travaillent en synergie : le SAHMO et UTILUX.

Le SAHMO propose gratuitement un accompagnement polyvalent pour personnes handicapées mentales, un accompagnement-conseil pour personnes handicapées physiques et un accompagnement spécifique pour sourds.

Le SAHMO aide les personnes handicapées à vivre en autonomie (hors des institutions) dans un cadre et des conditions socialement favorables. L'accompagnement se traduit par des conseils pour faciliter les décisions et des aides pour réaliser les différentes démarches et actes de la vie courante (logement, emploi, formations, gestion budgétaire, démarches administratives, loisirs, santé, éducation à la citoyenneté, ...).

Cette aide à l'intégration socio-professionnelle se réalise à partir d'un projet individualisé établi sur base du principe "responsabiliser la personne handicapée tout en respectant les capacités, le rythme d'évolution et les souhaits de chacun". Nous considérons la personne handicapée comme étant capable de poser des choix, de prendre des risques et de mener à bien son projet en milieu moins protégé. L'outil principal est la relation de confiance, la qualité relationnelle. Le travail est accompli soit sous forme d'entretiens en nos bureaux, soit sous forme d'interventions diverses au domicile, sur le milieu de travail ou dans tout autre endroit fréquenté par le bénéficiaire.

Il existe une mission plus spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes c'est-à-dire que leur accompagnement est assuré par une assistante sociale qui maîtrise parfaitement la langue des signes.

AUTILUX est quant à lui un service d'aide à l'intégration pour jeunes atteints d'autisme.

Parallèlement à ces actions, cette journée souhaite refaire un tour d'horizon des choses qui existent en province de Luxembourg en matière d'intégration des personnes sourdes et malentendantes.

Il est peut-être utile de rappeler qu'en Belgique, 10 % de la population est sourde ou malentendante, soit 45.000 sourds de naissance, 930.000 devenus-sourds et malentendants

appareillés et des milliers de devenus-sourds et malentendants non appareillés. En Wallonie, cela représente environ 25.000 sourds et 450.000 malentendants.

Depuis la dernière conférence organisée à Arlon en mars 2001 qui avait rassemblé 200 personnes, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts !

Citons par exemple :

- « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » initié par l'Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones,
- l'antenne du Centre médical d'audiophonologie de Montegnée implantée à Michamps (Bastogne) depuis septembre 2008 et qui est couplée à une école spécialisée de type 4,
- le Festival du conte de Chiny qui propose des spectacles traduits en langues des signes,
- l'Hebdo TV LUX qui est traduit en langue des signes,
- les activités ponctuelles de l'ASBL CREE (collectif recherche et expression) organisées en province de Luxembourg en faveur des enfants sourds, (vous pouvez d'ailleurs retrouver ces animations dans le hall où les animateurs du CREE encadrent vos enfants)
- La compagnie théâtre Rosenbour traduction d'une pièce de théâtre en langue des signes
- etc.

Par rapport à 2001, nous avons voulu étoffer cette journée avec différentes animations : l'ASBL Surdimobil afin de sensibiliser le public entendant au monde du silence, un siège tactile en faveur des personnes sourdes, une pièce de théâtre sur les préjugés par la Compagnie Imagerie accessible dans les deux langues, une petite animation de « Bébé Bambin Sourds Bouquinent » sera proposée à vos enfants pendant le temps de midi, etc.

Au niveau du programme de la journée, différents intervenants vont se succéder pour aborder plusieurs thèmes comme l'intégration scolaire de l'enfant sourd, l'accès à l'information des personnes sourdes et malentendantes ou encore l'intégration de la personne sourde dans la société. Vous aurez aussi, en dehors des exposés, le loisir de visiter les stands et d'échanger avec les différents professionnels.

Pour aborder l'intégration, je vais céder la parole à Victor ABBOU non sans prendre quelques minutes pour le présenter et le remercier d'avoir quitté sa France pour passer cette journée avec nous.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, Monsieur ABBOU est sourd profond, comédien et professeur de langue des signes à l'université à Paris.

Il travaille également comme présentateur et animateur pour la société française VIABLE qui développe des vidéophones permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer. Il participe aussi comme conteur aux émissions audiovisuelles « S'il te plaît, dis-moi... » diffusées en Langue des Signes et sous-titrées en français. Cet outil est destiné, dans un premier temps, aux enfants sourds, et aussi à leur entourage et aux structures scolaires.

Monsieur ABBOU est aussi membre du Conseil d'Administration de l'IVT (International Visual Théâtre) qui est une compagnie de théâtre spécialisée dans la recherche linguistique et pédagogique autour de la langue des signes.

Je vous souhaite une bonne journée et je vous retrouve tout à l'heure pour un petit mot de clôture!

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières

Rue du Luxembourg, 15/B

6900 – MARCHE

084/31.22.66

[carrierjm@province.luxembourg.be](mailto:carrierjm@province.luxembourg.be)

<http://www.province.luxembourg.be>

<http://www.depute-carrier.be>